



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.DEC/1/09

11 mars 2009

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

573ème séance plénière

FSC Journal No 579, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1/09
REPORT DE L'ÉCHANGE ANNUEL D'INFORMATIONS 2009
SUR LE CODE DE CONDUITE DE L'OSCE RELATIF
AUX ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Demeurant attaché au Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et à sa mise en œuvre intégrale et effective,

Rappelant sa Décision No 4/98 qui instaure un échange annuel d'informations sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité pour le 15 avril de chaque année au plus tard,

Rappelant sa Décision No 4/03 sur la mise à jour technique du Questionnaire sur le Code de conduite,

Reconnaissant que l'échange annuel d'informations sur la mise en œuvre du Code de conduite témoigne de l'importance accordée par les États participants à la transparence et contribue donc à la mise en œuvre du Code de conduite,

Conscient de la volonté des États participants de renforcer davantage la mise en œuvre du Code de conduite ainsi que les travaux respectifs en cours dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de sécurité sur la mise à jour du Questionnaire,

Décide de reporter l'échange annuel d'informations 2009 et que les États participants se fourniront mutuellement ainsi qu'au Centre de prévention des conflits la réponse au Questionnaire pour le 15 juin 2009.